Braquage à Cannes : la vie de nabab d'un condamné qui nargue les juges (Màj : Le Maroc refuse l'extradition)

04/11/2015 à 13h50

04/11/2015

Il ne sera pas extradé en France. Selon Nice-Matin, qui révèle l'information, Nabil Ibelati, condamné pour le braquage de l'horlogerie de luxe Kronometry à Cannes le 31 juillet 2013, ne sera pas transféré depuis le Maroc, le pays ayant refusé de procéder à son extradition.

(…) 20minutes.fr

16/08/2015

Fin de cavale pour le braqueur d'une bijouterie cannoise qui vivait en nabab au Maroc.

Selon le site h24info.ma qui s'appuie sur un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale, le braqueur a été arrêté samedi dernier à Marrakech.

Il a pu être interpellé sur la base de renseignements fournis par la DGST marocaine et la diffusion par Interpol d'un avis de recherche international. La justice française avait émis l'an dernier un mandat d'arrêt international. (…)

Source

14/08/2015

Condamné par défaut à dix ans de prison vendredi pour le casse de la bijouterie sise sur la Croisette, le “cerveau” Nabil Ibelati coule des jours heureux loin des geôles françaises…



Il adresse des cartes postales aux magistrats de Grasse. Pas pour s’excuser de s’être soustrait à la justice française. Mais bien pour la narguer, en lui montrant combien la vie est douce au Maroc, où **Nabil Ibelati, entre prostituées et alcool à gogo, écoule le fruit du braquage de Kronometry.**

> *“Je me régale à fond!”, s’écrie le braqueur dans les conversations téléphoniques interceptées par la PJ.*

La revente des montres lui aurait rapporté 350.000 euros. De quoi acheter un garage, un car-wash… et même une plage !(…)

Source